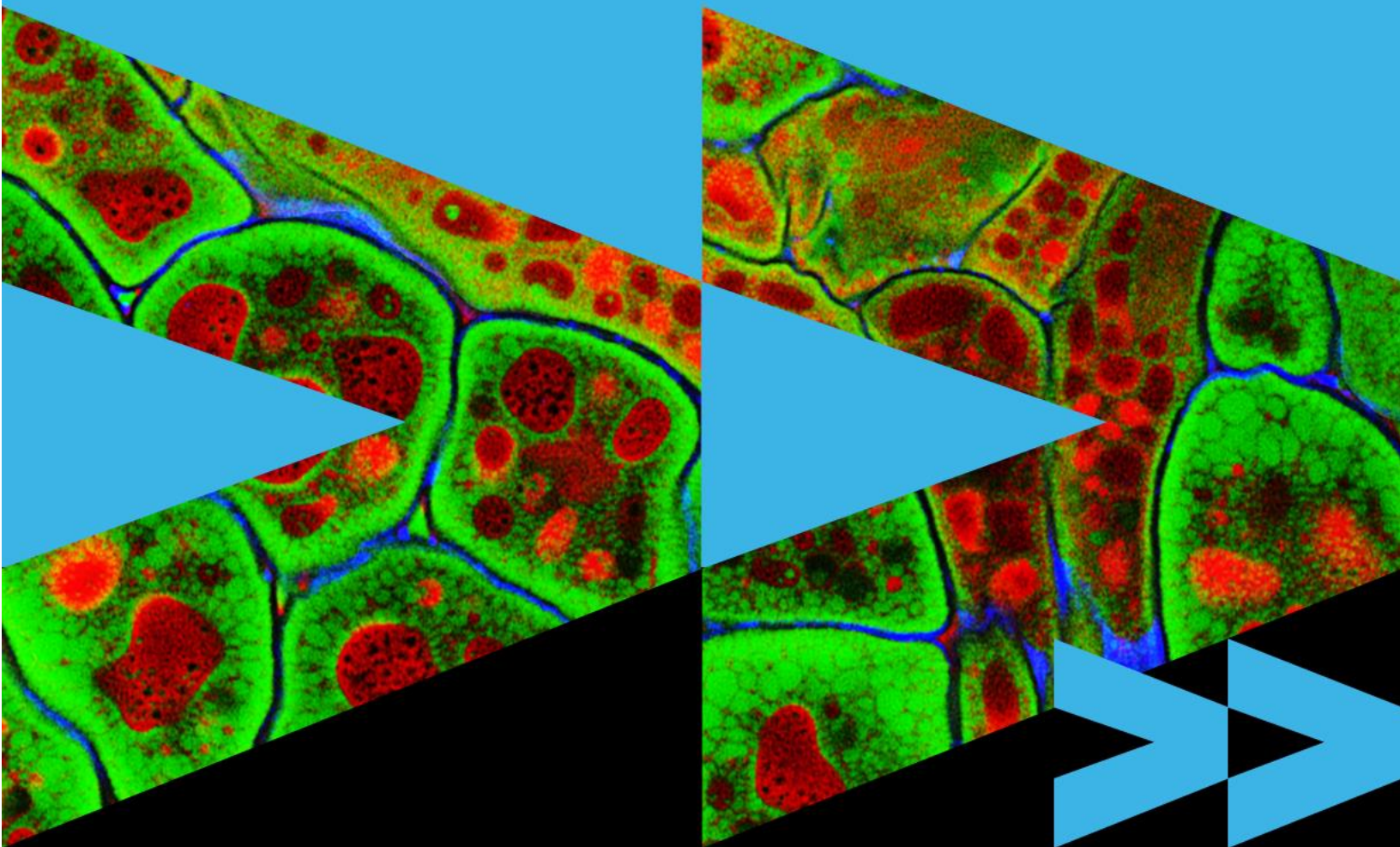




MA THÈSE EN 180 SECONDES

Guide du jury



Présenté par



Pour ses activités, l'Acfas bénéficie du soutien de

Partenaire institutionnel



Grand partenaire
diffusion et contenu



RADIO-CANADA

Partenaire
gouvernemental



Table des matières

Présentation générale du concours 3

- ❖ Qu'est-ce que c'est?..... 3
- ❖ Historique 3
- ❖ Prix de la finale nationale 3

Évaluation des candidat-e-s..... 3

- ❖ Critères d'évaluation..... 3
- ❖ Modalités de l'évaluation et des délibérations..... 4

Règlements 4

- ❖ Critères d'admissibilité 4
- ❖ Contraintes techniques 5

Merci d'avoir accepté d'être membre du jury pour le concours Ma thèse en 180 secondes.
Ce document résume les points importants concernant l'évaluation des candidat-e-s.



Présentation générale du concours

❖ Qu'est-ce que c'est?

Le concours Ma thèse en 180 secondes permet à des doctorant-e-s de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire diversifié. Chaque participant-e doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Un appel est lancé à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Canada, afin que chacun organise un concours interne. Le ou la lauréat-e ainsi sélectionné-e représentera son établissement à la finale nationale qui se tiendra à la mi-juin 2021.

❖ Historique

Le concours Ma thèse en 180 secondes, créé par l'Acfas en 2012, est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT^{MD}) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. Le concours québécois est le premier du genre en langue française.

❖ Prix de la finale nationale

Prix des lauréat-e-s de la finale nationale 2021 :

- Premier prix remis par Hydro-Québec : 1 500 \$
- Deuxième prix remis par l'Association canadienne pour les études supérieures : 1 000 \$
- Troisième prix : 750 \$
- Prix du public : 500 \$

Évaluation des candidat-e-s

❖ Critères d'évaluation

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorant-e-s en se basant sur trois grands critères :

Talent d'orateur et implication (noté sur 6)

À titre d'exemples, le ou la participant-e a-t-il ou a-t-elle :

- démontré des qualités d'orateur-riche : voix claire et assurée, rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.
- transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- suscité la curiosité du public pour son sujet?

Vulgarisation (noté sur 6)

À titre d'exemples, le ou la participant-e a-t-il ou a-t-elle :

- expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?
- utilisé l'humour, les figures de style, des exemples pertinents, pour illustrer son propos?

Structuration de l'exposé (noté sur 6)

À titre d'exemples :

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- Le ou la participant-e a-t-il ou a-t-elle expliqué clairement les recherches menées?
- Les différentes parties de l'exposé (introduction, développement, conclusion) étaient-elles équilibrées?

Coup de cœur (noté sur 2)

Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion de chaque membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation.

❖ Modalités de l'évaluation et des délibérations

Présidence du jury

L'institution organisatrice peut désigner un-e président-e du jury. Ce-tte dernier-ère, accompagné-e par l'organisateur-riche du concours mènera les discussions et prendra une décision finale au sein du jury, si nécessaire, lors des délibérations. L'Acfas prévoit pour la finale nationale **25 minutes** de délibérations afin de ne pas faire trop attendre le public qui assistera à la compétition et risquer ainsi des défections au moment de l'annonce des résultats.

Rencontre préparatoire

Étant donné que les membres du jury disposeront de trois minutes seulement pour prendre des notes à chaque prestation et que le temps alloué aux délibérations est relativement court, la réunion avant la compétition permet de discuter du déroulement des évaluations et des délibérations :

- Rappel des critères;
- Chaque membre va-t-il être chargé d'évaluer un seul critère ou tous les critères en même temps?
- pour commencer les délibérations, les juges devront-ils annoncer la note qu'ils et elles ont attribuée à chaque candidat-e ou seulement celle des trois premiers selon leur classement?
- qui sera chargé de comptabiliser l'ensemble des notes pour chaque étudiant-e?

Règlements

❖ Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les participant-e-s doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrit-e-s ou avoir été inscrit-e-s dans un établissement d'enseignement supérieur canadien, dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d'une thèse (Ph. D.) pendant l'année universitaire en cours (de septembre 2020 à août 2021) ou avoir obtenu leur doctorat pendant cette même année universitaire;
- Représenter à la finale nationale l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils et elles ont été sélectionné-e-s à l'issue du concours interne;
- Être francophones ou s'exprimer en français;
- Présenter un état d'avancement suffisant de leur projet de recherche doctoral;

- Ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d'une compétition nationale précédente de Ma thèse en 180 secondes;

❖ Contraintes techniques

Par un souci d'équité, les contraintes techniques ci-dessous s'appliqueront à tou-te-s les participant-e-s, sans exception. Il incombe à l'organisateur de l'évènement de les mettre en œuvre.

Minutage

- Les participant-e-s ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du ou de la candidat-e et visible, si ce-tte dernier-ère le désire.
- S'il ou elle le souhaite, le ou la candidat-e peut être averti-e quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif (drapeau, carton de couleur);
- Un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée).
- Si le ou la candidat-e n'a pas terminé sa présentation, à la fin des 180 secondes, il ou elle a le choix :
 - Soit il ou elle décide de continuer sa prestation et par là même, de se disqualifier pour la compétition;
 - Soit il ou elle décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition.

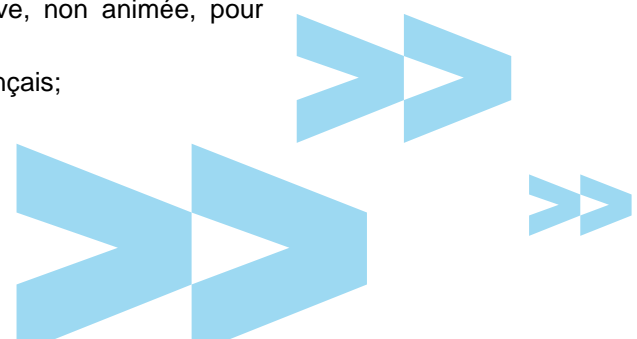
Gestion des interruptions

- En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le ou la participant-e a un trou de mémoire, qu'il ou elle a fait une erreur ou s'il ou elle estime qu'il ou elle n'était pas prêt-e), sauf en cas d'incident technique majeur;
- Si un incident technique majeur se présente, c'est l'animateur-ric(e) (sous l'autorité du ou de la coordonnateur-ric(e) du concours) qui doit interrompre la compétition et le ou la participant-e est autorisé-e à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé;
- Le ou la participant-e n'est en aucun cas autorisé-e à interrompre lui-même ou elle-même sa présentation.

Présentation orale

- La présentation orale doit se faire en français;
- Aucun accessoire ne sera autorisé
- Le ou la candidat-e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions;

Support visuel

- Les candidat-e-s peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais très fortement conseillé;
 - Les candidat-e-s n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos.
 - Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;
 - Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- 

Coordonnées

Pour obtenir des renseignements sur
le concours Ma thèse en 180 secondes,
veuillez communiquer avec :

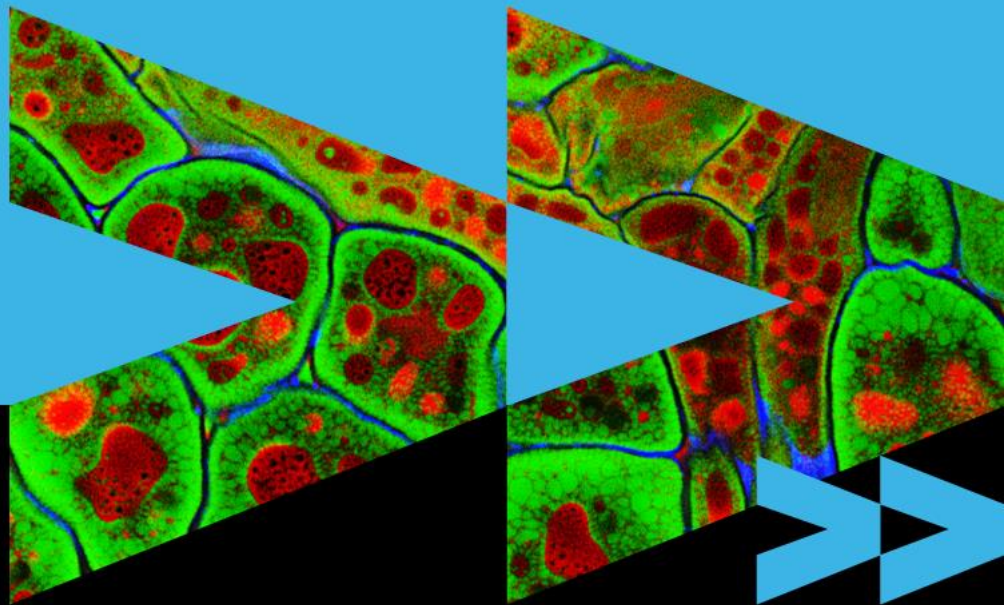
Sabrina Giroux

Chargée de projets

Acfas

Tél. : 514 849-0045, poste 229

sabrina.giroux@acfas.ca



Partenaires de l'activité

Présenté par



Canadian Association
for Graduate Studies

Association canadienne
pour les études supérieures